

**CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE**

Séance du vendredi 26 novembre 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/11/26-1/04

---

Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement  
Rapporteur : DEY Jean

---

Commission n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie  
Rapporteur : BERQUIER André

---

Commission n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme  
Rapporteur : PELABERE Michèle

---

Commission n° 7 - Finances  
Rapporteur : EUDE Gérard

---

**OBJET :** Avis du Département sur la demande de reconnaissance des Grands Lacs de Seine (Institution Interdépartementale des Barrages-Réservoirs du Bassin de la Seine - I.I.B.R.B.S) en Etablissement Public Territorial de Bassin (E.P.T.B) sur le territoire Seine - Amont.

Le Préfet de région, Préfet coordonnateur de bassin, sollicite, l'avis du Département sur la demande de reconnaissance de l'Institution Interdépartementale des Barrages Réservoirs du Bassin de la Seine (I.I.B.R.B.S) en Etablissement Public Territorial de Bassin (E.P.T.B). Cet avis doit être formulé deux mois après la date de saisine, soit le 30 novembre au plus tard. Il concerne tout particulièrement les actions futures de l'E.P.T.B., son financement, son mode de gouvernance et l'impact du projet principal de cinquième unité de stockage dans la Bassée.

**LE CONSEIL GÉNÉRAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

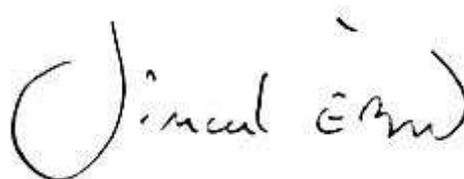
**DECIDE**

Article 1 : d'émettre un avis défavorable à la reconnaissance de l'Institution Interdépartementale des Barrages-Réservoirs des Bassins de la Seine (I.I.B.R.B.S) appelée désormais Les Grands Lacs de Seine en Etablissement Public Territorial de Bassin (E.P.T.B), sur la base des documents et informations fournis.

Article 2 : demande que, préalablement à la création d'un E.P.T.B., une véritable concertation élargie soit mise en place, afin de définir le ou les périmètre(s) concerné(s), les missions, les aspects financiers et le moyen de gouvernance.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ